CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E174886** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2018

Raison sociale : CASTIER ANTHONY

Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 23/09/2024

Capital : 0

7 CHAUSSEE BRUNEHAUT
62129 THEROUANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM SAINT-OMER 838 010 221 RM 59

Siret : 838 010 221 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 00 61679-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 162016492 R - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 162016492 R - MCE - 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 65 13 66 77 **Fax :**

Portable : 06 65 13 66 77

Responsabilité légale :
CASTIER ANTHONY CHEF D'ENTREPRISE

Site Internet :

E-mail : anthony.castier@gmail.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 928 325 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	2	15/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

31/03/2026 11:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E174886** **VALABLE JUSQU'AU** **20/05/2027**

ÉDITÉ LE **31/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2018
Forme juridique : EIRL
DEPUIS LE 23/09/2024
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **838 010 221 00011**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 00 61679-
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 162016492 R - MCE - 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 162016492 R - MCE - 001
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **CASTIER ANTHONY**

7 CHAUSSEE BRUNEHAUT
62129 THEROUANNE

Téléphone : 06 65 13 66 77 **Fax :**
Portable : 06 65 13 66 77
Site Internet :
E-mail : anthony.castier@gmail.com
Responsabilité légale :
CASTIER ANTHONY CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	05/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	24/02/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.